



LA FIBRE  
POUR TOUS

Organisme National pour la Transition Numérique  
Plan France Très Haut Débit

CAMPING MUNICIPAL  
15320  
ST JUST

## DEMANDE DE RACCORDEMENT À L'INTERNET HAUT DÉBIT GRATUIT ET OBLIGATOIRE

Madame, Monsieur,

Sauf erreur de notre part, votre entreprise ne répond toujours pas aux nouvelles normes de télécommunications prévues par le "Plan Macron".

Vous n'êtes pas sans savoir que la fin du RTC (Réseau Téléphonique Commuté) sur lequel repose votre téléphonie actuelle est prévue pour la fin du 3ème trimestre 2020.

Grâce à la fibre optique ou au très haut débit 10 Mb/s vous aurez enfin une connexion stable et performante. Il est important de noter qu'aucun changement d'opérateur n'est nécessaire pour cela ainsi qu'aucun frais supplémentaire de raccordement.

Cette mise aux normes est obligatoire et concerne essentiellement les zones blanches comme celle dans laquelle vous vous situez. C'est-à-dire les zones où le débit internet est inférieur à 8Mb/s.

Sachez que le haut débit ne concerne pas uniquement votre connexion internet mais aussi vos communications fixes et mobiles.

Pour cette transition majeure vous serez rappelé sous 24 heures par un expert certifié. Il vous présentera les différentes possibilités qui s'offrent à vous ainsi que les modalités de raccordement.

Nous vous rappelons que le raccordement ainsi que toutes les démarches afférentes à ce plan de mises au normes sont entièrement gratuite (aucun effet de paiement ne vous sera réclamé)

Merci de renvoyer ce document dûment complété par retour de fax au :

01 86 90 30 07

### Formulaire de contact à compléter

Personne à contacter :

Ligne directe :

Jour souhaité de rappel :

Opérateur(s) actuel(s) :

Type d'accès Internet :

La fibre pour tous vous remercie par avance de votre retour.

Patrick Dusquennes  
Responsable Régional Plan Très Haut Débit